

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 10
- votants 10
- absents 1
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 04 juin 2019 à 18 heures 00

Date de convocation :

27 mai 2019

Date d'affichage :

27 mai 2019

Objet

Travaux de peinture au presbytère

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,
 Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony.
 Absent : BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que des travaux de peinture doivent être réalisés au niveau du presbytère, suite au dégâts des eaux.

Elle présente le devis de l'entreprise Angiolini.

- 701€ HT soit 771.10€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise Angiolini.

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 06 juin 2019

Le Maire

